



Rapport intermédiaire sur la mise en œuvre de la Stratégie pour le développement du- rable 2030



24 janvier 2024



L'ESSENTIEL EN BREF

Préparé par GE-EN-VIE







Consommation et production durables











2.1.1 Favoriser et rendre possibles des modes de consommation durables

Objectif	Indicateur	Etat et évolution observée	Qualification
 12.8 Consommation responsable	Comportements environnementaux au quotidien	Consommateurs conscients de l'environnement : 72 % à l'achat de petits appareils électriques et 43 % à l'achat de produits alimentaires en 2019 Pas de qualification possible en raison d'une série temporelle trop courte	
 12.c Incitations financières liées aux énergies fossiles	Allègements fiscaux sur les huiles minérales	4,5 % en 2022 Pas de qualification car il n'est pas possible de déterminer ce que serait l'évolution souhaitable	

2.1.2 Assurer la prospérité et le bien-être en préservant les ressources naturelles








Objectif	Indicateur	Etat et évolution observée	Qualification
 12.2 (a) Consommation de ressources naturelles	Empreinte matérielle par personne	15,8 tonnes en 2021 -17,3 % depuis 2000	
 8.4 Processus de production efficaces et circularité	Empreinte matérielle	138,4 millions de tonnes en 2021 - 1,2 % depuis 2000	
 8.2 Conditions favorables à une économie durable	Productivité du travail	144,4 points d'indice (1991=100) en 2022 +24,7 % depuis 2000	
 12.4 Produits chimiques	Produits chimiques dangereux	4327 substances dangereuses et 233 substances extrêmement préoccupantes répertoriées en 2023 resp. +5,0 % et +77,9 % depuis 2012	

2.1.3 Accélérer la transition vers des systèmes alimentaires durables en Suisse comme à l'étranger









Objectif	Indicateur	Etat et évolution observée	Qualification
 2.1 Alimentation saine et durable	Consommation de fruits et légumes	Au moins 5 portions/jour consommées par 15,6 % de la population en 2022 - 18,4 % depuis 2012	
 12.3 Gaspillage alimentaire	Titre provisoire : Pertes alimentaires évitables en Suisse (tout au long de la chaîne de valeur), par personne	Pas de données existantes (selon les critères de la statistique publique)	
 12.2 (b) Impact climatique de l'alimentation	Empreinte gaz à effet de serre de l'alimentation par personne	1,7 tonne éq. CO ₂ en 2021 -12,1 % depuis 2000	
 2.4 Agriculture durable	Bilan d'azote de l'agriculture	98,9 milliers de tonnes en excès en 2021 -10,7 % depuis 2000	
	Emissions de gaz à effet de serre de l'agriculture	6,5 millions de tonnes équivalents CO ₂ en 2021 -7,1 % depuis 2000	
	Agriculture biologique	17,9 % de la surface agricole utile en 2022 +100,4 % depuis 2000	
Objectif	Indicateur	Etat et évolution observée	Qualification
 12.6 Conduite responsable des entreprises	Pas d'indicateur pour le moment	Pas de données existantes (selon les critères de la statistique publique)	

Climat, énergie et biodiversité














2.2.1 Réduire les émissions de gaz à effet de serre et maîtriser les répercussions des changements climatiques

Objectif	Indicateur	Etat et évolution observée	Qualification
 13.2 Emissions de gaz à effet de serre	Emissions de gaz à effet de serre	45,2 millions de tonnes eq. CO ₂ en 2021 à 61,8 % en adéquation au chemin théorique pour atteindre l'objectif 13.2 (diminution de 50 % par rapport à 1990 d'ici 2030 ⁸)	
 13.1 Risques liés au climat	Titre provisoire : Décès dus à des vagues de chaleur	Indicateur en développement	
 11.b Protection contre les dangers naturels	Dommages causés par des événements naturels	44,6 millions de francs de dommages en 2022 Pas de qualification possible en raison du caractère erratique du phénomène observé	
 13.3 Capacité à répondre au changement climatique	Appréciation des dangers liés aux changements climatiques	87,8 % de la population en 2019 Pas de qualification possible pour cet indicateur en raison d'une rupture de série temporelle	

2.2.2 Diminuer la consommation d'énergie, utiliser l'énergie plus efficacement et développer les énergies renouvelables









Objectif	Indicateur	Etat et évolution observée	Qualification
 7.3 Consommation d'énergie	Consommation finale d'énergie par personne	80,6 gigajoules par personne en 2022 à 96,7 % en adéquation au chemin théorique pour atteindre l'objectif 7.3 (diminution de 43 % par rapport à 2000 d'ici 2035)	
 7.1 Approvisionnement énergétique	Dépendance énergétique	73,3 % de l'énergie brute importée en 2022 -16,7 % du solde importateur d'agents énergétiques et combustibles nucléaires depuis 2000	
	Consommation finale d'énergie par agent énergétique	45,4 % issu de produits pétroliers en 2022 -25,7 % depuis 2000	
 7.2 Energies renouvelables	Energies renouvelables	25,7 % de l'énergie consommée en 2022 +55,8 % depuis 2000	
	Production d'électricité à partir d'énergies renouvelables	Part de la production totale en 2022 : 48,2 % à partir de centrales hydrauliques, -2,6 % depuis 2000 ; 10,4 % à partir de nouvelles énergies renouvelables, à 50,9 % en adéquation au chemin théorique pour atteindre l'objectif 7.2 (17 000 GWh en 2035)	

2.2.3 Conserver, utiliser de manière durable, favoriser et restaurer la diversité biologique









Objectif	Indicateur	Etat et évolution observée	Qualification
 15.5 Préservation des espèces indigènes	Diversité des biocénoses dans les prairies et les pâturages	Indice de 0 (biocénose uniforme) à 100 (biocénose variée) : plantes 59,0 , mousses 60,6 et mollusques 45,1 (moyenne 2017/2021) évolution générale négative des trois indices depuis 2001	
	Populations d'oiseaux nicheurs	94,5 points d'indice (1990=100) en 2022 -0,2 % depuis 1990	
 15.8 Biodiversité, services écosystémiques et espèces envahissantes	Espèces exotiques envahissantes	174 en 2020 +33,4 % depuis 2000	
 15.a Effets des incitations financières sur la biodiversité	Dépenses pour la biodiversité	628,8 millions de francs en 2022 +97,5 % depuis 2011	
 15.1 Protection des milieux naturels	Aires protégées nationales	6,7 % du territoire suisse protégé à l'échelon fédéral en 2022 +24,8 % depuis 2000	
 6.6 Cours et plans d'eau à l'état naturel	Structure des cours d'eau	24 % dans un état écomorphologique insatisfaisant (1998-2006) Pas de qualification possible en raison de l'absence de série temporelle	
 15.3 Protection des sols	Imperméabilisation du sol	5,0 % du territoire en 2018 +39,9 % depuis 1985	




Égalité des chances et cohésion sociale

2.3.1 Encourager l'autodétermination de chacune et chacun













Objectif	Indicateur	Etat et évolution observée	Qualification
 1.2 Pauvreté	Taux de pauvreté	8,7 % en 2021 +22,5 % depuis 2014	
 3.8 Soins de santé et prévention	Renoncement à des soins médicaux nécessaires pour des raisons financières	5,1 % de la population à risque de pauvreté en 2021 Pas de modification notable depuis 2015	
 11.1 Logements abordables	Coûts du logement	33,7 % du budget des ménages pour les 20 % les plus pauvres, 10 % pour les 20 % les plus riches pour la période 2015/17 Pas de modification notable depuis 2006/08	
 4.3 Accès à la formation	Personnel enseignant des hautes écoles	28,4 % dans les HEU et 33,9 % dans les HES/HEP sont des femmes en 2022 resp. +31,6 % dans les HEU et +7,4 % dans les HES/HEP depuis 2013	

2.3.2 Assurer la cohésion sociale

Objectif	Indicateur	Etat et évolution observée	Qualification
 10.3 Discrimination	Victimes de discriminations	26,6 % de la population s'estimait discriminée en 2022 +23,8 % depuis 2016	
 8.5 (a) Intégration des personnes en situation de handicap	Participation des personnes handicapées au marché du travail	42,2 % ont un emploi en 2021 Pas de modification notable depuis 2014	
 10.7 Migration et intégration	Taux de pauvreté selon le statut migratoire	11,4 % de la population issue de la migration, 7,0 % de la population non issue de la migration en 2021 Écart entre les deux groupes : +96,9 % depuis 2014	
	Taux de chômage selon le statut migratoire	6,7 % de la population issue de la migration, 2,5 % de la population non issue de la migration en 2022 Écart entre les deux groupes : pas de modification notable entre 2012 et 2020 (rupture de série temporelle en 2021)	
	Taux de première certification du degré secondaire II	93,1 % des Suisses et 82,8 % des étrangers en 2021 Écart entre les deux groupes : -51,4 % depuis 2015	

	1.3	Sécurité sociale	Dépenses totales pour la protection sociale	27,0 % du PIB en 2022 Pas de qualification possible car il n'est pas possible de déterminer ce que serait l'évolution souhaitable
	10.2	Participation à la vie sociale et politique	Titre provisoire : Participation à des activités politiques et citoyennes	Indicateur en développement
	11.a	Diversité et disparités des territoires	Titre provisoire : Disparités régionales	Indicateur en développement

2.3.3 Assurer l'égalité effective entre les femmes et les hommes

Objectif	Indicateur	Etat et évolution observée	Qualification
 5.1	Egalité entre femmes et hommes Disparités salariales selon le sexe	13,8 % d'écart entre femmes et hommes en 2020 (secteur privé) - 35,8 % depuis 2000	
 5.4	Partage du travail rémunéré, familial et domestique Charge totale de l'activité prof. et du travail domestique	3/5 du travail domestique assumés par les femmes en 2020 L'écart entre les sexes se réduit depuis 2010	
 8.5 (b)	Indépendance économique pour les femmes et les hommes Taux d'activité professionnelle des femmes Disparités salariales selon le sexe	60,7 % en 2023 +9,0 % depuis 2010 13,8 % d'écart entre femmes et hommes en 2020 (secteur privé) - 35,8 % depuis 2000	 
 5.5	Participation des femmes Part de femmes au Conseil national et dans les parlements cantonaux Situation professionnelle selon le sexe	38,5 % de femmes au Conseil national et 33,5 % dans les parlements cantonaux en 2023 resp. +63,8 % et +38,6 % depuis 1999 21,6 % de femmes et 35,8 % d'hommes cadres parmi les salariés en 2022 écart entre les deux sexes : -10,8 % sur la période 2011-2020 (rupture de série temporelle en 2021)	 
 5.2	Violence contre les femmes et violence domestique Violence domestique	118 victimes de violence physique grave dont 74 femmes en 2022 En raison du nombre relativement restreint de cas et de la forte variabilité l'indicateur ne peut pas être qualifié	

1.1 Méthode

Le rapport intermédiaire a été réalisé en combinant quatre approches méthodologiques :

1. Analyse des indicateurs du monitoring du développement durable 2030 ([MONET 2030](#)) associés aux objectifs de la SDD 2030.
2. Analyse des informations disponibles sur SDGital2030 (notamment l'appréciation des services de l'administration fédérale et de quelques acteurs externes concernant la réalisation des objectifs, les progrès réalisés et les défis restants), dans le rapport national volontaire 2022 et le [rapport de la société civile](#).
3. Analyse qualitative de la mise en œuvre de la SDD 2030 et de ses axes stratégiques, ainsi que des « moteurs du développement durable ». L'Office fédéral du développement territorial (ARE) a commandé une étude¹ à cet effet. Celle-ci comprenait notamment un atelier et des entretiens avec des acteurs internes et externes à l'administration fédérale (liste des participants, voir annexe 1). Dans le présent rapport, cette étude commandée par l'ARE est appelée « analyse qualitative ».
4. Les enseignements tirés des approches 2 et 3 ont ensuite été examinés, complétés et actualisés par les services fédéraux.

Pendant la rédaction, les conclusions tirées des analyses ont déjà été utilisées pour identifier les actions requises et – en coordination avec celles-ci – pour déterminer où de nouvelles mesures étaient nécessaires et possibles pour le plan d'action 2024-2027 de la SDD 2030. Le plan d'action comprend également une sélection des mesures qui existent déjà dans les champs thématiques de la stratégie.

1.2 Structure du rapport

Le chapitre 2 rend compte de la mise en œuvre de la SDD 2030 en se fondant sur ses dix sous-thèmes et sur ses quatre moteurs du développement durable. Le suivi de la stratégie est assuré à l'aide d'une sélection d'indicateurs issus du système MONET 2030 qui sont associés aux objectifs de la stratégie (voir encadré informatif MONET 2030 au chapitre 2). Les indicateurs associés aux objectifs de la SDD 2030 sont complétés par des informations statistiques, afin d'accroître leur pertinence (« clusters »). Tant les indicateurs que les clusters constitués pour les objectifs de la stratégie sont présentés dans [une annexe statistique](#) au présent rapport intermédiaire. Le chapitre 3 renseigne sur la mise en œuvre des 22 mesures du plan d'action 2021-2023. Quant au chapitre 4, il contient un résumé de l'état intermédiaire de la mise en œuvre de la SDD 2030, qui met aussi en perspective les domaines dans lesquels des interventions restent nécessaires.

Le rapport intermédiaire ne porte pas sur le chapitre 6 de la SDD 2030 (« Exemplarité de la Confédération »). Ce dernier a été analysé dans le cadre du [Rapport sur la durabilité de l'administration fédérale 2021](#). La structure d'organisation aménagée pour mettre en œuvre l'Agenda 2030 a pour sa part été évaluée dans un processus distinct et n'est donc pas non plus abordée dans le présent rapport. Par ailleurs, le rapport intermédiaire n'a pas pour but d'évaluer l'éventuelle nécessité d'adapter la SDD 2030.

2 État de la mise en œuvre de la Stratégie pour le développement durable 2030

Ce chapitre est divisé en trois parties : les chapitres 2.1 à 2.3 rendent compte de la mise en œuvre de la SDD 2030 par sous-thème, le chapitre 2.4 résume le travail effectué pour soutenir les quatre moteurs du développement durable et le chapitre 2.5 fait le point sur la coopération avec les acteurs externes à la Confédération.

Les éléments suivants sont présentés pour chaque sous-thème :

¹ econcept (2022). Zwischenevaluation zur Umsetzung der Strategie Nachhaltige Entwicklung 2030 (SNE 2030). Bericht zu Teilprojekt 3 Stossrichtungen und Handlungsebenen (en allemand). On précisera toutefois que l'étude ne comprend pas d'évaluation d'ensemble, mais





1. Une qualification de l'évolution des indicateurs MONET 2030 concernant les différents objectifs. Ces données proviennent du [système d'indicateurs MONET 2030](#).
2. Les progrès réalisés et les défis à relever dans la mise en œuvre, qui résument l'état actuel des travaux au niveau des axes stratégiques de la SDD 2030. Ces estimations reposent sur l'analyse des informations proposées par la plateforme SDGital2030, sur le rapport national 2022, sur l'analyse qualitative et sur le rapport de la société civile 2022 ; ces sources ont encore été vérifiées et complétées par les services fédéraux durant la rédaction du rapport.

Sur la plateforme SDGital2030, pour chaque objectif, les services fédéraux et les actrices et acteurs externes évaluent dans quelle mesure on peut penser de manière réaliste que l'objectif sera atteint d'ici à 2030.

Monitoring des objectifs de la Stratégie pour le développement durable par les indicateurs MONET 2030

La SDD 2030 comprend 39 objectifs, auxquels ont été associés un ou plusieurs indicateurs issus du [système MONET 2030](#).

Chaque indicateur est accompagné d'un symbole (carré de couleur) qui renseigne sur la qualification de son évolution. Les symboles de couleur montrent si l'indicateur évolue ou non dans la direction souhaitée pour atteindre l'objectif de la SDD 2030. Dans le cas d'un objectif chiffré et daté, l'évolution visée correspond au chemin théorique à suivre pour atteindre l'objectif à la date prévue. Les tendances sont analysées de l'année 2000 jusqu'à la dernière valeur disponible. Pour les séries plus récentes, l'analyse débute l'année de la première donnée disponible. Il peut en résulter des périodes d'observation hétérogènes. La qualification d'une tendance est déterminée comme suit :

	Positive :	L'évolution observée correspond à l'évolution visée.
	Négative :	L'évolution observée ne correspond pas à l'évolution visée.
	Indifférente :	Il n'y a pas de modification notable dans l'évolution observée.
	Inexistante :	Aucune qualification n'est possible en raison d'une rupture de la série temporelle ou parce que cette dernière est irrégulière ou trop courte, ou parce que l'évolution visée ne peut pas être déterminée.

Une description détaillée de la méthode de qualification des indicateurs est fournie dans le document « [Synthèse des indicateurs](#) » (OFS 2019). Cette méthode permet uniquement de dire si l'indicateur évolue ou non dans le sens souhaité pour atteindre l'objectif. Elle ne renseigne pas sur la probabilité d'atteindre l'objectif ni n'indique le chemin restant à parcourir pour l'atteindre (*distance to target*).

La qualification de l'évolution des indicateurs constitue une approche rétrospective, reposant sur l'analyse des évolutions passées. Cette approche doit être clairement distinguée de l'appréciation qualitative de la réalisation des objectifs par divers experts qui tentent d'estimer si l'objectif est réalisable d'ici 2030.

Les indicateurs sont présentés dans des tableaux indiquant par indicateur l'objectif de la SDD 2030 qu'il illustre, la dernière valeur disponible, l'évolution de l'indicateur ainsi que la qualification de cette dernière. **Ces tableaux reflètent l'état des données disponibles au 19 décembre 2023.** Un certain nombre d'indicateurs sont en cours de développement et sont présentés avec un titre provisoire. Dans deux cas, l'absence de données respectant les critères de la statistique publique ne permet pas actuellement de développer un indicateur. Ces cas sont indiqués comme étant des lacunes.

La plupart du temps, les indicateurs associés aux objectifs de la SDD 2030 ne couvrent qu'un aspect bien déterminé d'un objectif, ils sont donc complétés par des informations statistiques supplémentaires et forment ainsi des « clusters » de données. Ceux-ci accroissent la pertinence des indicateurs et contribuent ainsi à l'analyse approfondie des objectifs de la stratégie et de leurs interdépendances. Pour chaque objectif de la SDD 2030, les clusters sont présentés dans l'annexe statistique.